

L'Insee Bretagne publie en partenariat avec la DREAL l'étude : **"En 2040, les ménages âgés représenteraient près de 40 % de l'ensemble des ménages bretons"**

Insee Analyses Bretagne n° 103

Un ménage désigne l'ensemble des occupants d'un logement. Par convention, un ménage "âgé" est un ménage dont la personne de référence au sens du recensement de la population a 65 ans ou plus.

3 ménages sur 10 sont âgés	<ul style="list-style-type: none">• En 2017, la part des ménages âgés en Bretagne s'élève à 30 %. Pourtant, les seniors ne représentent que 22 % de la population bretonne.• Les ménages âgés sont souvent des couples et des personnes seules. Les femmes seules y sont surreprésentées.• 83 % des ménages âgés sont propriétaires de leur résidence principale, souvent une maison. Leurs logements sont plus anciens ou plus grands, ce qui peut engendrer des difficultés d'accessibilité et de chauffage.
Un vieillissement marqué de la population d'ici 2040	<ul style="list-style-type: none">• Selon les projections démographiques de l'Insee, la Bretagne compterait en moyenne 16 200 personnes âgées supplémentaires chaque année d'ici 2040. Ce phénomène est lié au vieillissement des <i>baby-boomers</i>.• Le nombre de personnes âgées d'au moins 80 ans augmenterait rapidement.
En 2040, 4 ménages sur 10 seraient âgés	<ul style="list-style-type: none">• En prolongeant les tendances récentes en matière de cohabitation, la hausse du nombre de ménages résulterait essentiellement de celle des ménages âgés.• Parmi les ménages, 15 % seraient âgés de 80 ans et plus en 2040. En 2017, ils sont 10 %.• Ce vieillissement des ménages âgés toucherait davantage des territoires dynamiques démographiquement aujourd'hui au sud et à l'est de la région. Dans les territoires déjà vieillissants comme le Trégor-Goëlo, la moitié des logements serait occupée par des ménages âgés en 2040.



Relations presse *Christelle Marcault*
02 99 29 34 90 / 06 61 10 18 44
communication-bretagne@insee.fr